

Veillez noter qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour du Conseil communal du 1 février 2024, à 20:00.

Gelieve volgende punten toe te voegen aan de agenda van de Gemeenteraad van 1 februari 2024, om 20:00.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.
Met de meeste hoogachting.

Saint-Gilles, le 31 janvier 2024
Sint-Gillis, 31 januari 2024

Par ordonnance
In opdracht

Le Secrétaire communal,
De Gemeentesecretaris,

La Conseillère-Présidente,
De Gemeenteraadslid-Voorzitster,

Laurent PAMPFER

Lesia RADELICKI

**CONSEIL DU 1 FÉVRIER 2024
GEMEENTERAAD VAN 1 FEBRUARI 2024**

[ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE](#)
[AANVULLENDE AGENDA](#)

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

01.02.2024/A/0001 [Interpellation citoyenne déposée par Madame Binta Liebmann Diallo concernant les projets de toilettes publiques. \(Complémentaire\)](#)

[Burgerlijke interpellatie ingediend door Mevrouw Binta Liebmann Diallo over openbare toiletprojecten. \(Aanvullend\)](#)

01.02.2024/A/0002 [Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 décembre 2023. Approbation.](#)

[Proces-verbaal van de Gemeenteraadszitting van 21 december 2023. Goedkeuring.](#)

01.02.2024/A/0003 [Démission et remplacement d'un Conseiller communal \(Marc NAETHER\). Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation de son suppléant en qualité de Conseiller communal. \(Michel VANDERMERGEL\). \(Complémentaire\)](#)

Ontslag en vervanging van een Gemeenteraadslid (Marc NAETHER). Onderzoek van de geloofsbrieven, eedaflegging en installatie van zijn opvolgster in de hoedanigheid van Gemeenteraadslid (Michel VANDERMERGEL) *(Aanvullend)*

01.02.2024/A/0004 Services communaux. Marchés publics lancés par le Collège des Bourgmestre et Échevins en vertu des articles 234 §§2,3, 234 bis de la Nouvelle loi communale. Informations.

Gemeentelijke diensten. Overheidsopdrachten opgestart door het college van burgemeester en schepenen krachtens artikelen 234 §§2,3, 234 bis van de Nieuwe Gemeentewet. Kennisgevingen.

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE - STRATEGISCHE ONTWIKKELING

Prévention - Preventie

01.02.2024/A/0005 Convention relative à l'implantation d'une antenne de sécurité intégrée au niveau local (LISA) - Quartier "Porte de Hal" - Intervention régionale - Ratification.

Overeenkomst inzake de invoering van een geïntegreerde veiligheidsantenne op lokaal niveau (LISA) - Wijk "Hallepoort" - Gewestelijke tegemoetkoming - Bekrachtiging.

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Service juridique - Juridische dienst

01.02.2024/A/0006 Dissolution de l'asbl communale "La Maison de l'emploi et de la Formation". Rétrocession du solde de l'actif net à la commune de Saint-Gilles - Article budgétaire 851/380-48

Vereffening en ontbinding van de gemeentelijke vzw "La Maison de l'Emploi et de la Formation". Teruggave van het saldo van het nettovermogen aan de gemeente Sint-Gillis.

01.02.2024/A/0007 Cession et confirmation de la désaffectation du domaine public - Transfert vers le domaine privé - Vente d'une partie de la parcelle section cadastrale Saint-Gilles, 1ère division, section B numéro 407x. Approbation.

Overdracht en bevestiging van de buitengebruikstelling van het openbaar domein - Overdracht naar het privé domein - Verkoop van een gedeelte van het perceel kadastrale sectie Sint-Gillis, 1e afdeling, sectie B nummer 407x. Goedkeuring

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - RUIMTELIJKE ORDENING

Espace public (voiries, espaces verts, propreté publique) - Openbare ruimtes (wegen, groene

ruimtes, netheid)

- 01.02.2024/A/0008 Prolongation de 3 mois de la période du Projet Carbone - Avenant - Approbation
Verlenging van de looptijd van het Koolstofproject met 3 maanden - Bijvoegsel - Goedkeuring

Mobilité et planification - Mobiliteit en planning

- 01.02.2024/A/0009 Mobilité - Approbation du plan d'action communal Autopartage 2024-2026
Mobiliteit - Goedkeuring van actieplan Autodelen 2024-2026

ENSEIGNEMENT, CULTURE ET EGALITÉ DES CHANCES - ONDERWIJS, CULTUUR EN GELIJKE KANSEN

Culture - Cultuur

- 01.02.2024/A/0010 Maison des Cultures. Approbation de la convention d'occupation entre la commune de Saint-Gilles et L'Ecole de Cirque de Bruxelles ASBL. Autorisation. Article 7629/163-01/ - /12.
Huis van Culturen. Goedkeuring van de gebruiksovereenkomst tussen de gemeente Sint-Gillis en de vzw "Ecole de Cirque de Bruxelles" Goedkeuring. Artikel 7629/163-01/ - /12.

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE - STRATEGISCHE ONTWIKKELING

Jeunesse - Jeugd

- 01.02.2024/A/0011 Convention de partenariat Subvention acteurs jeunesses: Atout projet.
Partnerschapsovereenkomst Subsidie voor jeugdspelers: Atout projet.

PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED

Propriétés communales - Gemeentelijke eigendommen

- 01.02.2024/A/0012 Bâtiment rue de Hollande 47. Convention d'occupation à conclure entre la commune et l'Agence régionale Bruxelles Propreté. Article de recette : 1361/163-01. Exercice 2024 et suivants.
Gebouw gelegen Hollandstraat 47. Bezettingsovereenkomst tussen de gemeente en de gewestelijke agentschap Brussel-Netheid. Ontvangstartikel: 1361/163-01. Begrotingsjaar 2024 en volgende.

01.02.2024/A/0013 Emploi - Convention d'occupation des locaux communaux sis rue Hôtel des Monnaies 68-70 - asbl Agence Locale pour l'Emploi de Saint-Gilles (ALE)-Approbation

Gemeentelijke ruimtes gelegen Munthofstraat 68-70. Bezettingsovereenkomst - Plaatselijk Werkgelegenheidsagentschap van Sint-Gillis vzw (PWA) - Goedkeuring.

01.02.2024/A/0014 Projet 2023/173. Service communal des plantations, rue de Bosnie 44. Marché de travaux de faible montant n°2023_extra_93_PCP ayant pour objet l'exécution de travaux urgents de réparation de la toiture. Application de l'article 249 § 1, alinéa 2 de la nouvelle loi communale (circonstances impérieuses et imprévues). Prise d'acte de la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 21.12.2023 et admission de la dépense (7.853,39 € HTVA, soit 9.502,60 € TVAC 21%). Budget extraordinaire 2023. Article de dépense 766/724-60/ - /43. Article de recette : 060/995-51/ - /42.

Project 2023/173. Gemeentelijke dienst beplantingen, Bosniëstraat 44. Overheidsopdracht voor werken van beperjte nr. 2023_EXTRA_93_PCP met als voorwerp dringende herstellingswerken van het dak. Toepassing van de artikels 249 § 1, lid 2 van de nieuwe gemeente wet (dwingende en onvoorziene omstandigheden). Akteneming van de beraadslaging van het College van 21.12.2023 en instemming met de uitgave (€ 7.853,39 excl. btw of € 9.502,60 € incl. btw 21%btw). Buitengewone begroting 2023. Uitgavenartikel: 766/724-60/ - /43. Ontvangstartikel: 060/995-51/ - /42.

01.02.2024/A/0015 Bâtiment sis rue du Métal, 40/4. Renouvellement de la convention de partenariat et d'occupation des locaux entre la Commune et l'asbl Centre interculturel de Formation par l'Action (CIFA). Article de recette - service ordinaire : 7646/163-01. Exercice 2024 et suivants.- report du 18/01/2024

Gebouw gelegen Metalstraat 40/4. Hernieuwing van de samenwerking- en bezettingsovereenkomst tussen de Gemeente en de vzw Centre interculturel de Formation par l'Action (CIFA). Ontvangstartikel - buitengewone dienst: 7646/163-01. Begrotingsjaar 2024 en volgende.- uitstel van 18/01/2024

Développement durable - Duurzame ontwikkeling

01.02.2024/A/0016 Action Climat 2023 - Convention financière entre Bruxelles-Environnement et l'Administration communale de Saint-Gilles – Projet : «Composts communaux et circularité des matières gérées dans les espaces verts » – Approbation

Klimaat Actie 2023 - Financiële overeenkomst tussen Leefmilieu Brussel en het Gemeentebestuur Sint-Gillis. Project : « Gemeentelijke composteersites en circulariteit van materialen die in groene ruimten worden beheerd » - Goedkeuring

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

01.02.2024/A/0017 Interpellations et questions orales présentées par les Conseillers communaux (Article 84 bis de la Nouvelle loi communale). *(Complémentaire)*

Interpellaties en mondelinge vragen voorgesteld door de Gemeenteraadsleden (Artikel 84 bis van de Nieuwe Gemeentewet) *(Aanvullend)*

QUESTIONS / VRAGEN :

1. Question orale de Madame **Carine Graceffa**, Conseillère communale, concernant l'accueil de la petite enfance à Saint-Gilles – Etat des lieux et perspectives ;

Mondelingen vraag van Mevrouw **Carine Graceffa**, Gemeenteraadslid, betreffende de opvang van jonge kinderen in Sint-Gillis - Stand van zaken en vooruitzichten;

2. Question orale de Monsieur **Loïc Fraiture**, Conseiller communal, concernant le coût et les responsabilités de l'abandon présumé des travaux du bâtiment au-dessus de la dalle Horta presque 10 ans après le début du projet ;

Mondelinge vraag van de Heer **Loïc Fraiture**, Gemeenteraadslid, betreffende de kosten en de verantwoordelijkheden van de vermoedelijke stopzetting van de werken aan het gebouw boven de Horta-plaat bijna 10 jaar na de start van het project;

3. Question orale de Monsieur **Khalid Talbi**, Conseiller communal, concernant la réduction des créneaux d'utilisation du complexe sportif communal "le Barca" pour les petits clubs amateurs au profit de l'Union ;

Mondelinge vraag van de Heer **Khalid Talbi**, gemeenteraadslid, over de vermindering van de gebruiksmogelijkheden van het gemeentelijk sportcomplex "Le Barca" voor kleine amateurclubs ten voordele van de "Union";

4. Question orale de Monsieur **Loïc Fraiture**, Conseiller communal, concernant l'avenir public du site de la Prison ;

Mondelinge vraag van de Heer **Loïc Fraiture**, gemeenteraadslid, over de openbare toekomst van de gevangensite ;

5. Question orale de Madame **Isabelle Pinzauti**, Conseillère communale, concernant la carte narrative du patrimoine de la commune de Saint Gilles ;

Mondelinge vraag van Mevrouw **Isabelle Pinzauti**, Gemeenteraadslid, betreffende de verhalende kaart van het patrimonium van de gemeente Sint-Gillis ;

6. Question orale de Madame **Celi Rodriguez**, Conseillère communale, concernant les futurs chantiers chaussée de Charleroi/rue Moris ;

Mondelinge vraag van Mevrouw **Celi Rodriguez**, Gemeenteraadslid, betreffende de toekomstige werken aan de Charleroise Steenweg/de Morisstraat

1. Question orale de Madame Carine Graceffa, Conseillère communale, concernant l'accueil de la petite enfance à Saint-Gilles – Etat des lieux et perspectives

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Membres du Collège,

L'Institut bruxellois des Statistiques et d'Analyse (IBSA) a publié début de ce mois un rapport portant sur les milieux d'accueil pour la petite enfance en Région bruxelloise.

Les chiffres communiqués reprennent les données de Kind&Gezin et de l'ONE pour l'année 2021.

Il ressort de ses statistiques que pour l'année 2021, le taux de couverture dans l'accueil de la petite enfance en Région bruxelloise était de 44,99 %. En d'autres termes, en 2021, un peu moins d'un enfant sur deux a une place dans un milieu d'accueil de la petite enfance.

La ventilation par commune montre de grandes disparités en termes d'offre de milieux d'accueil.

A titre d'exemple, Etterbeek, avec un taux de couverture de 85,26 % est la commune où les enfants ont le plus de chance de trouver une place en crèche.

Le taux le plus faible (24,34 %) se trouve, quant à lui, à Anderlecht.

A Saint-Gilles, c'est 46,16 %, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Ce chiffre est en hausse par rapport à 2019 où le taux de couverture était de 41,28 %.

La couverture dans notre commune s'est donc améliorée mais reste insuffisante et des efforts doivent continuer à être entrepris pour encore améliorer l'offre d'accueil.

Nous sommes aujourd'hui en 2024, pouvez-vous nous faire un état des lieux de la situation en termes de besoins et d'offre en matière d'accueil pour la petite enfance à Saint-Gilles et quels sont les perspectives pour les prochaines années ?

D'avance, je vous remercie de votre attention et des éléments de réponse que vous apporterez à cette question.

2. **Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal, concernant le coût et les responsabilités de l'abandon présumé des travaux du bâtiment au-dessus de la dalle Horta presque 10 après le début du projet**

Aujourd'hui, les travaux de la dalle Horta semblent à l'arrêt. Il n'y a qu'un trou béant. Pour rappel, le projet consistait en un immeuble ayant au RDC l'entrée de la station, un atelier de réparation de vélo, un parking vélos de 106 emplacements, puis trois étages pour 8 logements dont 5 de trois chambres. Voici un bref historique :

- En 2015, le programme du contrat de quartier Parvis-Morichar est voté. Le projet sur la "dalle Horta" prévoyait à l'époque un budget de 3,1 millions d'euros et qu'il serait réceptionné pour 2019 !
- Fin 2018, le bureau d'étude MSA est désigné pour effectuer les travaux, pour un montant de 340 000 euros environ.
- Fin 2019, nous soutenions l'acquisition (bail emphytéotique) pour 205 000 euros.
- Fin 2022, on vote une "correction technique" du budget pour un crédit supplémentaire de 204 000 € pour MSA, l'auteur du projet, en vue d'un "complément d'étude"..
- Aujourd'hui sur le site, à la page "dalle Horta", on lit qu'il est prévu 283 000 euros d'étude et 3,8 millions d'euros environ de travaux.

Est-il vrai qu'en raison de l'instabilité du sol et des bâtiments alentours, le projet tombe est en fait tombé à l'eau ? Ce serait un véritable fiasco dont il convient de faire un sérieux bilan.

- Combien d'argent aura été liquidé des budgets communaux au total et vers qui ?
- Combien de budget d'engagement reste-t-il et pour quelles finalités ?
- Qui est responsable de ce problème selon vous ?
- Espère-t-on obtenir un remboursement et qu'est-ce qui est fait pour qu'on soit remboursé ?
- Le bureau d'architecte a-t-il bien commandité des études de stabilités ? A quels bureau(x) de génie civil ? En quelle année ? Pourriez-vous nous les fournir ?

3. Question orale de Monsieur Khalid Talbi, Conseiller communal, concernant la réduction des créneaux d'utilisation du complexe sportif communal "le Barca" pour les petits clubs amateurs au profit de l'Union

Une pétition lancée par les clubs amateurs utilisant l'infrastructure communale du Barca a été lancée. Elle a déjà récolté plus de 600 signatures. Elle vise à s'opposer à une décision du bourgmestre visant à réduire les créneaux horaires dont ces clubs bénéficiaient au profit du club professionnel de l'Ecole des jeunes de l'Union. Je cite : "Plus de 20 équipes, regroupant au minimum 300 joueurs, se verront un accès compromis aux infrastructures du complexe sans aucun accord officiel ni communiqué préalable. Cette privatisation, effectuée sans transparence quant à son but et à son impact, menace gravement l'avenir de notre communauté amateur sportive."

Les pétitionnaires dénoncent aussi la restriction d'accès de la moitié des vestiaires, en contradiction avec les engagements signés par la commune dans les conventions. Les joueurs doivent désormais régulièrement se changer à l'extérieur, faute de place.

- Sous quelle forme a été prise cette décision, par qui, quand, pourquoi et à qui a-t-elle communiquée ?
- Un rendez-vous a été donné à un représentant par club ce mercredi. Quel en est le résultat ? La commune a-t-elle changé d'avis et s'engage-t-elle clairement à garantir le même accès aux clubs durant les prochaines années ?
- La convention qui permettait à l'Ecole des jeunes de l'Union d'utiliser les infrastructures communales du Barca est arrivée à son terme il y a 7 mois. Pourquoi ne pas l'avoir renouvelée ? Quelles sont alors les règles sur lesquelles s'appuie l'occupation depuis lors ?
- Est-il vrai que des travaux ont été effectués par l'Ecole des jeunes elles-mêmes, résultant en l'impossibilité d'accès aux vestiaires communaux, et sans être passé par le conseil communal ? Pourquoi ? Selon quelle réglementation cela a-t-il été possible ?

Pour notre groupe ptb, ce manque de transparence de la part de la commune est incompréhensible. Cette décision compromettrait la survie des clubs, alors que ceux-ci contribuent à la cohésion sociale, à la santé publique et à la démocratisation du sport. Nous demandons que le bourgmestre fasse marche arrière et garantisse aux petits clubs le même accès aux infrastructures communales qu'auparavant, d'autant plus que l'offre jeunesse de l'Union est de plus en plus élitiste et vise davantage le profit que le social.

4. Question orale de Monsieur Loïc Fraiture, Conseiller communal, concernant l'avenir public du site de la Prison

Depuis plus de 10 ans, on parle de nouveaux projets à la place du site des prisons de Saint-Gilles et Forest. En 2018, le bourgmestre M. Picqué avait fait campagne en promettant un projet "dans les trois ans", ainsi qu'un "phare culturel" pour le "rayonnement" de Saint-Gilles. En attendant, les barons du béton continuent de spéculer sur ce qu'ils appellent un "terrain de jeu hallucinant". On les comprend : 9 hectares de terrain public vont tomber dans leurs mains d'une manière ou d'une autre...

- Où en est le calendrier ? Où en sont les négociations entre la Régie fédérale, la Région et la commune ?
- Quelles sont les dernières informations et réunions où la commune a participé ? De quand datent-elles ?
- Que sait-on des futurs projets ? Nombre de logements, types de logement, types d'équipement, espace vert, etc.

Pour nous l'enjeu est surtout de garantir :

- que ces terrains publics restent 100% publics,
- qu'un maximum d'équipements collectifs publics y voient le jour (crèche, parc, école complète, commerces appartenant à la Régie),
- que de nombreux logements y soient construits, une moitié social et une moitié Régie (les scénarios étudiés il y a 10 ans montraient qu'on pouvait aller entre 770 et 1100 logements tout en garantissant suffisamment d'équipement, d'espaces verts et sans dépasser des densités raisonnables).

Nous plaçons également pour que l'idée d'un musée de la détention soit actée, faisant le lien avec l'histoire des résistants belges contre le fascisme qui étaient enfermés à la Prison de Saint-Gilles, vu l'importance de la lutte contre le fascisme dans les années à venir.

Nous insistons sur l'importance de ces enjeux pour l'avenir, vu l'énorme déficit de logement social à Saint-Gilles (seulement 4% environ et 0% dans le haut) et la qualité très variable du logement social existant, mais aussi vu les politiques de gentrification de ces dernières années, qui font que malheureusement, de nombreux saint-gillois se sentent petit à petit "chassés" de leur commune.

5. Question orale de Madame Isabelle Pinzauti, Conseillère communale, concernant la carte narrative du patrimoine de la commune de Saint Gilles

Monsieur l'Echevin du Patrimoine et du Tourisme,

Ma question concerne la carte narrative du patrimoine de la commune de Saint-Gilles dont vous êtes l'éditeur responsable comme indiqué sur la carte elle-meme.

Cette carte, pour ceux qui ne l'auraient pas vue, est une carte dessinée par une artiste. Elle répertorie les 'espaces remarquables' à voir dans la commune, comme le musée Horta, la piscine Victor Boin, la Maison Communale, mais également les écoles et des lieux moins connus comme les Glacières ou la Patinoire Royale.

A côté de cela on a indiqué sur la carte les lieux où manger, boire, manger une frite et faire des courses.

Là où je m'interroge, c'est que sous des airs très complets, il manque néanmoins des établissements. Pour n'en citer qu'un, le Musée d'Art Fantastique, ne figure pas sur la carte. Par ailleurs, si beaucoup de commerces sont répertoriés, d'autres ne le sont pas. La chaussée de Waterloo regorge de commerces, presque aucun n'est répertorié.

Ainsi, je souhaite savoir s'il vous plait :

- Comment cette carte a vu le jour ? y a-t-il eu un cahier des charges ? Un marché public ?
- Quel a été le budget pour cette carte ?
- Comment ce budget s'articule-t-il entre le travail de conception et l'impression ?
- Quelle est la part de cette dépense sur le budget total dédié au Patrimoine ?
- Je m'interroge sur l'objectif de cette carte. Est-ce la mise en valeur du patrimoine ? Du commerce ?
- Quels sont les critères pour mettre en avant certains commerces et pas d'autres ?

Quand je vois que dans la chaussée de Waterloo, par exemple, où il y a deux boulangeries l'une à côté de l'autre et qu'une seule est renseignée, même chose pour la boucherie un peu plus loin.

- De plus, à qui s'adresse la carte. Avez-vous ciblé un certain public ?
- Enfin, y a-t-il eu une relecture par les services communaux compétents en la matière ? Une validation ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Isabelle Pinzauti Babrzyński

6. Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, concernant les futurs chantiers chaussée de Charleroi/rue Moris

Le permis régional concernant la rénovation des bâtiments du Brico et la création de logements rue Moris et la chaussée de Charleroi a été octroyé fin décembre.

Il s'agit d'un chantier particulièrement important qui débutera probablement cette année et pour une longue durée supposant une importante zone de chantier. Il sera, en 2025, concomitant au chantier de la STIB rue Moris.

A ce stade, voici nos questions :

Quelles seront les modalités pratiques pour concilier ces chantiers importants dans le quartier, quelle sera l'emprise de la zone de chantier, qu'est-il prévu en terme de communication à l'égard des habitants, combien de places de stationnement seront temporairement supprimées ?

En vous remerciant pour vos réponses

« A Saint-Gilles comme partout, nous devons aller aux toilettes tous les jours, pas seulement 3 jours par semaine »

QUESTIONS ET SUGGESTIONS CONCERNANT LES PROJETS DE TOILETTES PUBLIQUES

Cher Bourgmestre, échevin.e.s et élu.e.s des différents partis,

Je me permets de vous adresser cette lettre pour vous exprimer mes questions et mes suggestions concernant les projets de toilettes publiques à la Place Marie Janson et au Boulodrome Charles Picqué.

Tout d'abord, je tiens à saluer l'initiative de la commune de mettre en place des toilettes publiques gratuites dans notre commune. Cette démarche répond à un besoin essentiel, particulièrement dans un contexte urbain comme Bruxelles où l'accès aux toilettes gratuites est très rare. En prenant l'exemple de la gare du Midi, où un simple besoin naturel coûte 1 euro, nous comprenons rapidement le fardeau financier que cela représente pour beaucoup, notamment pour les personnes en situation de précarité.

Selon une étude de 2021 de l'ULB avec Ifirmière de Rue et Peesy Sur les 175 toilettes publiques accessibles à Bruxelles, seulement 60 sont gratuites. Près de la moitié de ces toilettes ne sont pas accessibles aux femmes, seulement 25 % sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et moins de 40 % sont ouvertes 24 heures sur 24.

Je voudrais partager avec vous l'histoire de Monsieur Pierre (prénom fictif), un citoyen qui, malgré un revenu régulier, lutte depuis 5 ans pour trouver un logement adéquat. Les abris de nuit ne lui offrent pas un environnement propice au repos, en raison de leur propreté douteuse, des bagarres fréquentes et d'autres désagréments comme des punaises me dit-il. En conséquence, Monsieur Pierre, paie en journée 4 à 5 euro pour se soulager, mais une fois la nuit tombée, il fait derrière les murs. Ce n'est pas propre à lui. Sauf que pour lui, cela représente une énième situation dégradante et humiliante, en étant problématique pour la salubrité publique.

L'installation de toilettes publiques à Saint-Gilles ne représente pas seulement une solution pour les personnes sans chez-soi, mais également pour de nombreux autres citoyens. Les personnes ayant leurs menstruations, les personnes souffrant de maladies nécessitant un accès fréquent aux toilettes, les familles avec enfants, en passant par les touristes et les résidents. Nous bénéficieront toutes et tous de cette infrastructures. Un espace public accueillant, doté de toilettes propres et d'eau potable, ce n'est pas un luxe mais une nécessité pour améliorer la qualité de vie dans notre commune. Elle contribue certainement au projet de quartier apaisé.

A-t-on prévu des toilettes non genrées ? Un distributeur de serviettes hygiéniques gratuites ?

Voici mes questions concernant les travaux :

1. Pourriez vous nous donner un état des lieux des toilettes place Marie Janson et Boulodrome Charles Picqué ?
2. Quand les travaux seront-ils achevés ?
3. Est-il prévu de régler la question de l'accès à l'eau potable place Marie Janson ? L'eau sera-t-elle potable au Boulodrome ? Ces informations nous permettront de comprendre l'ampleur et l'efficacité du projet.
4. Quel sont les mesures écologiques prévues ?

Le modèle économique :

Je comprends que Saint-Gilles, comme d'autres communes, doit gérer ses projets dans un cadre budgétaire restreint. La commune est sous tutelle. Cependant, je suis convaincue qu'un modèle économique viable et durable peut être mis en place. Ce projet ne relève pas seulement d'une question financière, mais aussi d'une décision politique qui tient compte de divers enjeux. Dire que le coût n'est pas connu pour justifier une ouverture 3 fois par semaine me questionne car 60 autres toilettes gratuites existent à Bruxelles. Ce n'est pas assez pour le nombre d'habitant.e.s et visiteur.euse.s dans la ville mais assez pour penser une prévision budgétaire.

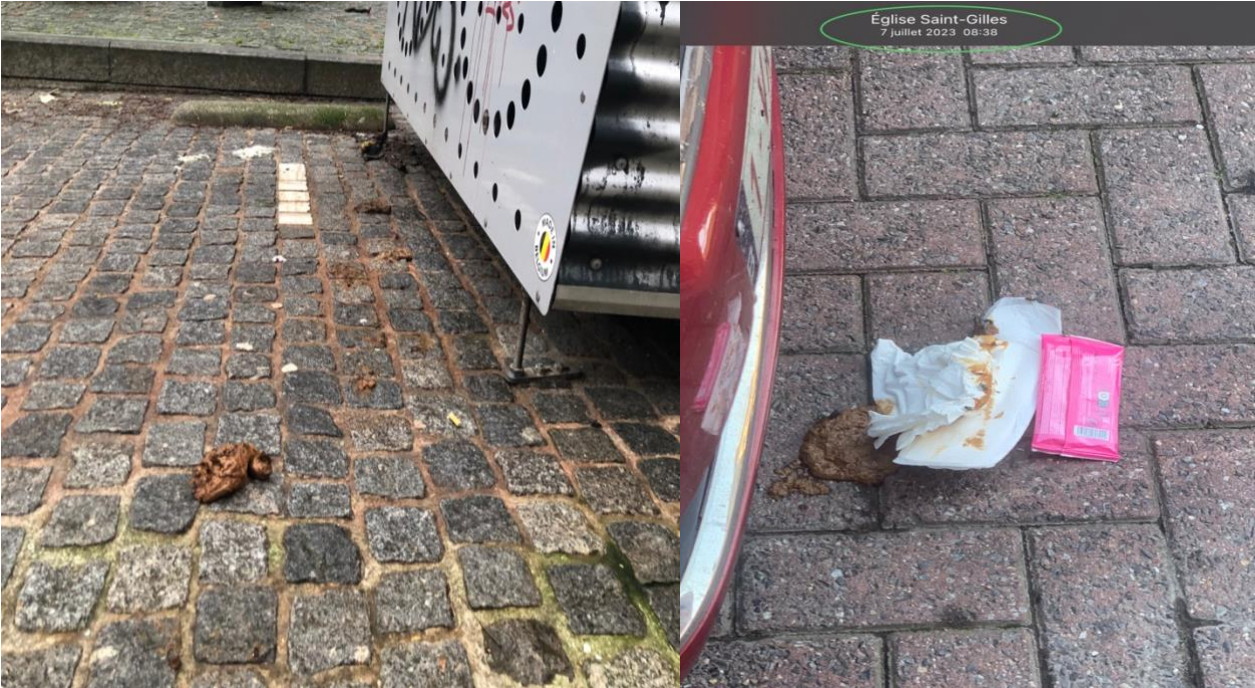
Pour illustrer mon propos, j'ai observé un exemple de bonne pratique : la Bourse de Bruxelles, où j'ai eu l'occasion de visiter les toilettes publiques. Ce qui m'a frappée, c'est l'engagement du personnel, qui contribue à un projet porteur de sens. Ils accueillent non seulement les plus démunis.e.s, mais également les citoyen.ne.s de toutes catégories sociales. Leur système, basé sur la gratuité avec la possibilité de faire des contributions volontaires, semble être un modèle équilibré et solidaire. Les travailleurs.euses sont impliqués.es aussi parce qu'ils ont un contrat de travail sécurisé. Pourquoi ne pas envisager un système similaire à Saint-Gilles, en employant, par exemple, des personnes de notre commune via nos services existants. Pourquoi pas l'ALE déjà spécialisé dans le nettoyage et surtout qui offre un contrat sécurisé. Avez-vous fait la comparaison ?

Pourquoi le choix d'une agence privée ? Quel est son avantage ?

La santé publique et l'inclusion sociale.

L'Organisation Mondiale de la Santé met en avant l'importance de l'accès universel à des installations sanitaires sûres et hygiéniques. Bien que cette recommandation puisse sembler destinée aux pays en développement, elle s'applique également à notre contexte. Les toilettes publiques contribuent à prévenir les maladies, promouvoir la dignité humaine et améliorer le bien-être général de la population.

Voici une illustration en image de nos rues remplies de pipi et de caca humains où familles, enfants, jeunes et moins jeunes passent tous les jours. C'est un risque réel de contamination.



Il est évident que des nouvelles toilettes ne résoudre pas le problème sur tout Saint-Gilles, d'autres initiatives doivent suivre. Par exemple un uritroir derrière l'église du Parvis de Saint-Gilles.



Les recommandations du Conseil Citoyen Permanent :

Je fais référence à la démarche démocratique entreprise par le CCP, dans son récent rapport, accessible sur le site du CCP Saint Gilles. Elles-ils ont consacré du temps à réfléchir et à faire des propositions pertinentes, notamment sur la question des toilettes publiques / incivilités. Ces recommandations, fruit d'un travail collectif et réfléchi, méritent une considération de la part de nos élus. D'autres recommandations portent d'ailleurs sur l'emploi.

Je cite « Troisième proposition : les toilettes publiques

En quoi cette proposition est-elle liée à la problématique des incivilités ?

L'absence de toilettes publiques provoque souvent de l'incivilité. A cause de ce manque, la commune est plus sale et des odeurs désagréables se retrouvent à de nombreux endroits. En période de crise sanitaire, l'absence de café a encore davantage renforcé ce problème. Outre le problème d'incivilité, les membres du CCP considèrent que des toilettes publiques adaptées à tous (hommes, femmes, enfants, bébés, personnes handicapées, habitant·e·s comme personnes de passage...) sont nécessaires. Ceci leur semble d'autant plus important pour les personnes souffrant de problèmes de santé ainsi que pour les personnes sans-abri. »

Évaluation et suivi du projet :

Comment la commune prévoit d'évaluer l'impact de ces installations et la satisfaction des utilisatrices et des riverains pour s'assurer que le projet réponde effectivement aux besoins de la population et pour apporter des ajustements si nécessaire.

En conclusion,

Je vous remercie pour l'attention portée à cette interpellation. En tant que citoyenne concernée, je pense que ce projet de toilettes publiques peut améliorer la qualité de vie à Saint-Gilles. J'espère que mes suggestions et questions trouveront un bon écho et contribueront à l'élaboration d'un projet réussi et bénéfique pour toutes et tous.

Binta Liebmann Diallo
4 Rue des Vieillards
1060 Saint Gilles

